

Intégration des critères ESG dans les Fonds Thématiques Biodiversité

(AMF 2020-03 – approche en communication centrale)

Mars 2025

En complément de la stratégie d'investissement décrite dans le prospectus et de l'analyse ESG présentée dans notre [approche méthodologique](#), Mirova adopte une approche spécifique pour les fonds thématiques visant à investir dans des entreprises qui développent des solutions ou adoptent de bonnes pratiques en faveur de la préservation et de la restauration de la biodiversité. Cette démarche permet aux équipes de gestion de s'assurer que le capital est alloué à des entreprises contribuant positivement à cette thématique.

Le présent document décrit la démarche adoptée par Mirova pour identifier les entreprises susceptibles de contribuer aux objectifs poursuivis par la stratégie. Il vise à décrire le processus de définition de l'univers thématique initial et les critères appliqués pour sélectionner les acteurs contribuant positivement à la thématique, garantissant ainsi l'élimination d'au moins 20 % des titres composant cet univers.

Approche d'analyse sur les entreprises « Solutions »

Sur le volet « **Solutions** », nous cherchons à sélectionner les émetteurs développant des solutions pour relever les défis prioritaires liés à la préservation de la biodiversité, notamment :

- **Utilisation durable des terres** : transition vers des méthodes agricoles et des habitudes de consommation alimentaire plus durables, telles que l'agroécologie, l'agriculture de précision, l'utilisation de pesticides et d'engrais biologiques, ainsi que le développement de protéines végétales.
- **Gestion améliorée des ressources** : extraction durable des ressources et promotion de l'économie circulaire, notamment à travers le développement d'emballages réutilisables, le réusage et le recyclage des déchets pour réduire la pression sur la biodiversité.
- **Préservation de la qualité et gestion de l'eau** : notamment via la mise en place d'outils pour une meilleure gestion de l'eau, diversification des approvisionnements vers des sources renouvelables, systèmes d'irrigation et amélioration de la qualité de l'eau.
- **Accélération de la transition** énergétique : lutte contre le changement climatique et ses effets sur l'humanité et les écosystèmes, notamment par des solutions visant à réduire l'utilisation des sols.

Pour ce faire, nous nous appuyons sur notre [référentiel interne](#) de définition des solutions afin d'identifier les secteurs générateurs de solutions selon la classification GICS 4. Ainsi, un secteur GICS 4 est éligible dès lors qu'il existe un émetteur tirant des revenus ou ayant la capacité de générer plus de 10 % de leurs revenus grâce à la commercialisation de ces solutions.

L'ensemble des sociétés identifiées dans ces secteurs constitue l'univers d'investissement non-durable des entreprises « Solutions ». Cette liste peut évoluer avec l'identification de nouvelles solutions innovantes en lien avec la thématique par notre équipe de recherche et de gestion.

Intégration des critères ESG dans les Fonds Thématiques Biodiversité

(AMF 2020-03 – approche en communication centrale)

Mars 2025

GICS-4
Apparel Retail
Electric Utilities
Multi-Utilities
Steel
Packaged Foods & Meats
Interactive Media & Services
Building Products
Commodity Chemicals
Agricultural & Farm Machinery
Diversified Banks
Life Sciences Tools & Services
Industrial Gases
Environmental & Facilities Services
Industrial Machinery & Supplies & Components
Agricultural Products & Services
Research & Consulting Services
Water Utilities
Specialty Chemicals
Application Software
Publishing
Specialized Finance
Food Retail
Distillers & Vintners
Electronic Equipment & Instruments
Other Specialty Retail
Paper & Plastic Packaging Products & Materials
Fertilizers & Agricultural Chemicals
Trading Companies & Distributors
Diversified Support Services
Home Improvement Retail
Metal, Glass & Plastic Containers
Restaurants
Oil & Gas Refining & Marketing
Paper Products

Education Services
Health Care Supplies
Construction & Engineering
Aluminum
Technology Hardware, Storage & Peripherals
Housewares & Specialties
Broadline Retail
Electrical Components & Equipment
Coal & Consumable Fuels
Household Products
Computer & Electronics Retail
Distributors
Automotive Retail
Personal Care Products
Biotechnology
Asset Management & Custody Banks
Multi-Sector Holdings
Office Services & Supplies
Forest Products
Health Care Distributors
Consumer Finance
Independent Power Producers & Energy Traders
Automotive Parts & Equipment
Health Care Equipment
Movies & Entertainment
Home Furnishings
Diversified Chemicals
Timber REITs
Industrial Conglomerates
Diversified Reits
Leisure Products
(Clos)_Internet & Direct Marketing Retail
Textiles
Food Distributors
Pharmaceuticals
Homefurnishing Retail
Construction Materials

Intégration des critères ESG dans les Fonds Thématiques Biodiversité

(AMF 2020-03 – approche en communication centrale)

Mars 2025

Cet univers est ensuite affiné en appliquant la méthodologie d'analyse ESG de Mirova, qui aboutit à exclure les entreprises n'apportant pas de solution tangible aux enjeux liés à la biodiversité (une entreprise doit réaliser 10 % ou plus de son chiffre d'affaires, ou avoir un engagement d'investissement visant à atteindre ce niveau, lié à des solutions pour la nature).

Cette analyse a pour objectif d'éliminer au moins 20 % des émetteurs éligibles dans l'univers initial, uniquement sur la base de l'analyse de la biodiversité.

Approche d'analyse sur les entreprises « Transition »

L'approche « Transition » consiste à évaluer les entreprises en fonction de leur engagement envers des pratiques durables et leur capacité à contribuer positivement à des enjeux environnementaux et sociaux.

Pour identifier les secteurs ayant des enjeux importants pour la préservation de la biodiversité, nous utilisons deux critères principaux :

1. **Pressions exercées par le secteur** : Mesurées par le ratio MSA.km² par rapport à la valeur financière de l'entreprise, cet indicateur permet d'évaluer les impacts sur la biodiversité tout au long de la chaîne de valeur du secteur.
2. **Pressions identifiées par la méthodologie SBTN** : Chaque secteur et pression reçoit une note en fonction de la sévérité, de la fréquence et de la durée des impacts. Un seuil de matérialité est établi pour chaque secteur en fonction des pressions observées.

L'univers d'investissement du volet « Transition » est ainsi constitué des émetteurs appartenant aux secteurs à fort enjeu listés ci-dessous, ainsi que ceux de secteurs à faible enjeu qui affichent des pratiques avancées en matière de biodiversité.

Fig. 1 : Identification des secteurs à enjeux pour la biodiversité

Code groupe secteur GICS	Nom groupe secteur GICS	Niveau de matérialité IDL	Niveau d'enjeu Mirova	Secteurs prioritaires TNFD
1510	Materials	Fort	Fort	Priority 1 & 2
3020	Food, Beverage & Tobacco	Fort	Fort	Priority 1
3030	Household & Personal Products	Fort	Fort	Priority 2
5510	Utilities	Fort	Fort	Priority 1 & 2
2530	Consumer Services	Fort	Fort	
2010	Capital Goods	Fort	Fort	
3520	Pharmaceuticals, Biotechnology & Life Sciences	Fort	Fort	Priority 1
2030	Transportation	Fort	Fort	Priority 2
1010	Energy	Fort	Fort	Priority 1
6010	Real Estate	Fort	Fort	Priority 2
2520	Consumer Durables & Apparel	Moyen	Fort	Priority 2
4010	Banks	Moyen	Fort	
3010	Food & Staples Retailing	Moyen	Fort	Priority 1
2550	Retailing	Moyen	Fort	
4020	Diversified Financials	Moyen	Fort	
2510	Automobiles & Components	Moyen	Fort	Priority 1
4530	Semiconductors & Semiconductor Equipment	Moyen	Fort	Priority 1
2020	Commercial & Professional Services	Moyen	Fort	
4520	Technology Hardware & Equipment	Moyen	Fort	
4030	Insurance	Faible	Fort*	
5020	Media & Entertainment	Faible	Faible	
4510	Software & Services	Faible	Faible	
5010	Telecommunication Services	Faible	Faible	
3510	Health Care Equipment & Services	Faible	Faible	Priority 2

* Par souci de cohérence, nous avons choisi d'ajuster l'analyse de IDL et d'aligner la matérialité du secteur Assurance avec celui du secteur Banque.

Les émetteurs des secteurs à fort enjeu représentent à tout moment plus de 75 % de l'univers initial et constituent l'univers thématique non durable sur lequel s'appliquent les critères de sélectivité suivants :

1. **Score opérationnel** : Seules les entreprises qui obtiennent un score minimum dans l'évaluation de leur impact opérationnel au sein de leur chaîne de valeur sont éligibles. Ce score vise à mesurer l'alignement des émetteurs avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) pertinents pour la thématique, en tenant compte des spécificités de chaque secteur et des enjeux particuliers auxquels ils font face. Selon notre taxonomie interne, les ODD suivants sont considérés comme les plus pertinents pour cette thématique :

- ODD 6 : Eau Propre et Assainissement
- ODD 12 : Consommation et Production Responsables
- ODD 14 : Vie Aquatique
- ODD 15 : Vie Terrestre

Les entreprises doivent atteindre un score d'au moins -2 pour être éligibles à l'investissement. Cette exigence permet d'éliminer au moins 20 % des émetteurs éligibles dans l'univers initial, sur la base des critères définis.

2. **Évaluation continue** : Les entreprises éligibles sont régulièrement réévaluées pour s'assurer qu'elles maintiennent des pratiques responsables et contribuent aux objectifs de durabilité.

Cette approche vise à encourager les entreprises à adopter des pratiques durables et à favoriser les investissements dans celles qui démontrent un réel engagement en faveur de la transition vers un modèle économique plus respectueux de la biodiversité.

